



Expulsion moi et ma fille

Par **Meredith**, le **14/11/2019** à **21:30**

Bonsoir moi et ma fille avons été expulsées de notre appartement. Ma dette de loyer etait de 4000 euros .si seulement j'avais fait 1 dossier de sur endettement tout de suite j'aurais évité l'expulsion. J'ai reçu la réponse de la banque de France ils effacent ma dette.

Nous sommes hébergées chez mes parents.

Je suis suivie par une assistante qui m a parlé de la loi dalo. Comment ça se passe ?

Est on vite relogées ?

J'ai refait une demande de logement mais j'ai peur que même chez d'autres bailleurs ça se sache d autant que je n'ai plus de garants.

C'est très difficile : je prends des antidépresseurs pour tenir le coup et ma fille de 17 ans aussi.

Je vous remercie d avance.

Par **youris**, le **15/11/2019** à **09:42**

bonjour,

pour la loi DALO, voir ces liens:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18005>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18005>

salutations